



Procès-Verbal des Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire n° FFM 00004  
du Samedi 16 Novembre 2013

## PROCÈS-VERBAL

<b>1 - POINTAGE DES PRÉSENTS ET DES POUVOIRS .....</b>	<b>2</b>
<b>2 - ORDRES DU JOUR.....</b>	<b>3</b>
<b>3 - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE LA FÉDÉRATION.....</b>	<b>4</b>
3.1 – CHANGEMENT DE DÉNOMINATION DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE MÉDIÉVALE .....	4
3.2 – BILAN COMPTABLE 2012 .....	4
3.3 – BILAN COMPTABLE PROVISoire 2013.....	5
3.4 – RÉVISION DU MONTANT ET DU CALCUL DES ADHÉSIONS.....	5
3.5 – PÉRIODE D'ADHÉSION.....	5
3.6 – MODIFICATION STATUTS, RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET CHARTE DE LA FÉDÉRATION.....	5
<b>4 - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA FÉDÉRATION .....</b>	<b>6</b>
4.1 – PRÉSENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES.....	6
<b>5 - BILANS COMPTABLES DE LA FÉDÉRATION .....</b>	<b>6</b>
5.1 – BILAN COMPTABLE 2012 .....	6
5.2 – BILAN COMPTABLE PROVISoire 2013.....	6
5.3 – BILAN COMPTABLE PRÉVISIONNEL 2014 .....	6
5.4 – RECHERCHE DE FONDS .....	6
<b>6 - ASSURANCE DE LA FÉDÉRATION .....</b>	<b>7</b>
6.1 – COUVERTURE D'ASSURANCE POUR LES INVITÉS DES ASSOCIATIONS FÉDÉRÉES .....	7
<b>7 - RAPPORT MORAL DE LA FÉDÉRATION .....</b>	<b>7</b>
7.1 – BILAN DE L'ANNÉE 2013 .....	7
7.2 – INVESTISSEMENT DES MEMBRES DANS LA FÉDÉRATION .....	7
<b>8 - ÉVOLUTION DE LA FÉDÉRATION.....</b>	<b>8</b>
8.1 – TOURNOIS NATIONAUX DE COMBATS À PIED, ARCHERIE, ARBALESTRIE, CAVALERIE .....	8
8.2 – PROJETS EN COURS ET À VENIR DE LA FÉDÉRATION .....	8
8.3 – PARTENARIATS D'ARTISANAT ET D'AUTEURS .....	8
<b>9 - ADMINISTRATION DE LA FÉDÉRATION.....</b>	<b>8</b>
9.1 – CHANGEMENT DE DÉNOMINATION DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE MÉDIÉVALE .....	8
9.2 – ÉLECTION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	9
<b>10 - COMMUNICATION DE LA FÉDÉRATION.....</b>	<b>9</b>
10.1 – FFM MAG .....	9
10.2 – PAROLE AUX MEMBRES.....	9
<b>11 - CONCLUSION .....</b>	<b>10</b>



Les Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire de l'association «Fédération Française Médiévale» se sont déroulées le Samedi 16 Novembre 2013, dans la salle Van Gogh de l'hôtel Première Classe sis à Cergy-Pontoise (95000), sur convocation écrite faite par la Présidente et adressée par e-mail à tous les membres affiliés, en cours d'affiliation et sympathisants, le 06 Octobre 2013.

## 1 - POINTAGE DES PRÉSENTS ET DES POUVOIRS

STATUT	MEMBRE	PSEUDONYME	TÉLÉPHONE / MAIL	Présent	Absent	Diffusion
. Présidente	MOURAREAU Patricia	Esclarmonde	06 18 95 15 62 compagnie@les-feals-compaings.com	X		X
. Vice-Président	CARRIÈRE Gilles	Canilhac	06 13 53 36 40 contact@chevaleresque.com	X		X
. Trésorier	VALLAT Patrick	Humbert de la Vallée dit Le Barde	06 07 61 02 34 contact-lir@laposte.net	X		X
. Trésorière Adjointe	TADIOTTO Romana	Sancie de Cornouailles dite Fée Bleue	06 67 79 81 52 fee-b@hotmail.fr		X (E)	X
. Secrétaire	ACHARD Joël	Bernard de Saint Crépin	06 07 99 79 91 lordreducroissant@orange.fr		X (R)	X
. Responsable Communication	CUM Yannick	Yann le Sombre	06 31 37 75 88 ycum@hotmail.com		X (E)	X
. Correspondant Cavalerie	DUPOUX Robert	Gaillard de Gicon	06 61 94 13 49 mercenairestemps@aol.com		X (R)	X
	JEAN Christine	Biétrix de la Porte de Caro dite Petite Marquise	06 89 95 77 29 petitemarquise@gmail.com		X (R)	X
	ARNAUD Christian	Elzéar de Castillon	06 32 05 93 99 arnaudc53@hotmail.fr		X (R)	X
. Secrétaire région Ile- de-France - Correspondant Archerie	KASTELYN Julien	Giraud de Gent	06 03 28 45 65 ost-ad@voila.fr	X		X
	CUTULLIC Marcel	Renaud de Castel dit Osbern le Viking	06 10 17 40 61 osbern.viking@orange.fr		X (R)	X
	DIMNET Jérôme	Le Va-nu-pied	06 08 27 47 14 lequerre.et.lepee@gmail.com	X		X
	ROBARDET-CAFFIN Thomas	Thomas	06 13 53 36 40 medievaledelalaroque@yahoo.fr	X		X
	DIBY Jérémie	Jean de Faylan	06 34 95 91 64 jems-le-boss@hotmail.fr	X		X
. Secrétaire région Est - Correspondant Combat Scénarisé	HEITZ Jean-Luc	Jehan de la Source Salée	06 07 63 54 83 lamesdentemps@orange.fr	X		X
	HAMON Benoit	Benoit de Vaucouleurs	06 67 27 23 70 ostduchevalnoir@gmail.com		X (E)	X
	MAUREL Frédéric	Fred de Nîmes	06 13 07 17 35 gamelanostra@hotmail.fr		X (E)	X
	PELLEMOINE Lucien	Griffin d'Halcion	06 18 72 95 86 pellemoine.lucien@orange.fr		X (E)	X
	BAROUGIER Jacques	Jacques de Bourgogne	06 40 29 53 40 jacques.barougier@orange.fr		X (E)	X

STATUT	MEMBRE	PSEUDONYME	TÉLÉPHONE / MAIL	Présent	Absent	Diffusion
	COURT Alain	Aymon de Faucigny	06 09 32 30 56 info@ac-formation.com		X (E)	X
	ALDOSORO Jean-Yves		06 26 65 17 65 leschevaliersdufauconnoir@gmail.com		X (E)	X
	SADDE Michaël	Le Marquis	06 47 51 31 10 lemarquis7cuir@hotmail.fr	X		X
	LUNEAU Dominique	Wulfgard Varulvson	06 81 10 44 91 dominique.luneau@st.com		X (E)	X
	VEGAS Vincent	Audon	06 45 44 50 04 lesgriffonsdarverne@yahoo.fr		X (E)	X
	INGRASSIA Catherine		06 20 71 81 20 morescarole@wanadoo.fr		X	X
	MONSÉGU Éric	Childéric de Camare	06 33 19 92 10 ericmonsegu@yahoo.fr	X		X
	PETEGNIEF Pascal	Pierre de Mallemortis	06 23 84 64 12 pkdroche@free.fr		X (E)	X
	CARTIER Sébastien	Eignar	06 88 82 85 51 domreitrac@gmail.com		X (E)	X
	DUBURGUET Michel	Gaspard de Caillot	06 28 30 98 81 michel.dbt@orange.fr		X (E)	X
	FAURE Jérôme		06 60 68 84 48 jeromefaure@yahoo.fr	X		X
	BERTIN Nicolas	Daubet	06 18 95 50 09 lescompagnons-pour-hasting@laposte.net		X (E)	X
	BAYEUX Orphée	Olaf de Tréguier	06 71 95 34 36 contact@olaf-de-treguier.eu		X	X
	DUPRAT Florence		06 83 19 62 24 jeanpierre-duprat@sfr.fr	X		X
	DUPRAT Jean-Pierre	Parceval l'ancien	06 84 43 80 40 jeanpierre-duprat@sfr.fr	X		X
	TAVELET Quentin	Thorstein	06 10 86 89 32 beatles2010@hotmail.fr		X (E)	X

(E) Excusé

(R) Représenté

Le quorum étant atteint (la majorité des membres du Conseil d'Administration et fondateurs), les décisions prises seront validées conformément aux statuts.

## 2 - ORDRES DU JOUR

Les thèmes abordés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire sont :

- changement de dénomination de la Fédération Française Médiévale,
- bilan comptable 2012,
- bilan comptable provisoire 2013,
- révision du montant et du calcul des adhésions,
- période d'adhésion,
- modification des statuts,
- modification du règlement intérieur,
- modification de la charte.



Les thèmes abordés lors de l'Assemblée Générale Ordinaire sont :

- présentation des nouveaux membres,
- bilan comptable 2012,
- bilan comptable provisoire 2013,
- bilan comptable prévisionnel 2014,
- bilan de l'année 2013,
- couverture d'assurance pour les invités des associations fédérées,
- investissement des membres dans la Fédération,
- tournois nationaux de combats à pied, archerie, arbalèstrie, cavalerie,
- définition des projets en cours et à venir de la Fédération,
- recherche de fonds,
- partenariats d'artisanat et d'auteurs,
- FFM Mag,
- élection du nouveau Conseil d'Administration,
- parole aux membres.

### 3 - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE LA FÉDÉRATION

L'Assemblée Générale Extraordinaire est accueillie par Madame Patricia MOURAREAU, Présidente de l'association «Fédération Française Médiévale», qui adresse quelques mots de bienvenue aux participants.

Elle déclare l'Assemblée Générale Extraordinaire ouverte à 17H00 et assumera la présidence de séance.

La Présidente passe alors aux différents points de l'ordre du jour.

#### 3.1 – CHANGEMENT DE DÉNOMINATION DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE MÉDIÉVALE

Plusieurs de nos membres - étant «à cheval» entre les périodes médiévale et renaissance - ont du mal à trouver leur place au sein de la Fédération ; aussi il est devenu évident qu'il fallait trouver une solution pour leur complète intégration.

La période de l'histoire communément appelée «Renaissance» n'est pas précisément définie par nos historiens sur l'horloge chronologique du Moyen Âge.

La fin du Moyen Âge est située entre 1453 et 1538 ; selon plusieurs dates symboliques.

Quant à la Renaissance, ses limites chronologiques se situent entre 1420 et 1630.

La Renaissance n'est donc pas si éloignée de la reconstitution médiévale, d'où son appellation par certains historiens : «Période médiévale de la Renaissance».

Les membres présents ont donc adopté - à l'issue d'un vote à main levée, à l'unanimité des voix - le nom : **Fédération Française Médiévale & Renaissance.**

#### 3.2 – BILAN COMPTABLE 2012

Le résultat de l'année 2012, arrêté au 31/12/2012, se clôture par une perte de 1 495,00 €.

Cette perte s'explique de la façon suivante :

- Dans les charges de l'année (2 669,00 €), nous constatons un mouvement que nous pourrions qualifier d'exceptionnel, puisqu'il s'agit de la facture de l'avocat concernant un litige avec l'autre fédération.  
Cette facture s'élève à 956,80 €

Sans cet aléa, le résultat sera de - 538,00 €



Comment expliquer cette perte ?

- Suite à une erreur de communication entre la MAIF et nous, nous avons procédé à un mauvais calcul des cotisations individuelles en association. Sans compter que la prime d'assurance d'un cavalier est très éloignée des chiffres que notre assureur nous avait annoncés. Fort de cette expérience, nous avons tiré les enseignements nécessaires et procédé à une revalorisation des primes pour 2014.

Malgré ceci, nous avons un solde de trésorerie positif pour l'exercice 2012 de 201,00 €

Il sera toutefois nécessaire, pour 2013, d'envisager des ressources complémentaires pour parvenir à l'épuration de ce passif et ainsi retrouver un rythme de «croisière» normal.

### 3.3 – BILAN COMPTABLE PROVISOIRE 2013

Nos prévisions sur 2013 portent sur des rentrées de cotisations à hauteur d'environ 2 800,00 €, pour une prime d'assurance s'élevant à 2 400,00 €, soit un écart positif.

En sus des appels d'assurance, nous avons demandé aux membres une participation fixe (frais de gestion) qui se projette en fin d'année à 400,00 €.

Nous pourrions ainsi absorber les frais administratifs de l'exercice, soit environ 300,00 €.

### 3.4 – RÉVISION DU MONTANT ET DU CALCUL DES ADHÉSIONS

Pour donner suite à la synthèse du bilan comptable 2012, les tarifs d'adhésion pour l'année 2014 sont :

- Association :
  - Membre combattant : 6,00 €uros par membre.
  - Membre cavalier : 25,00 €uros par membre.

Le reste est inchangé.

### 3.5 – PÉRIODE D'ADHÉSION

Certains membres ayant un mode de fonctionnement, tels les clubs sportifs, dont les périodes d'adhésion se situent entre le 1<sup>er</sup> Septembre de l'année civile et le 31 Août de l'année suivante, il a été arrêté, suite à un vote à main levée ayant remporté l'unanimité des voix des membres présents et représentés, que la période d'adhésion des membres de la Fédération serait calculée de deux manières :

- du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre de l'année civile d'adhésion,
- ou du 1<sup>er</sup> Septembre de l'année d'adhésion au 31 Août de l'année suivante, et ainsi de suite pour chaque renouvellement annuel d'adhésion.

### 3.6 – MODIFICATION STATUTS, RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET CHARTE DE LA FÉDÉRATION

En raison du changement de nom de la Fédération Française Médiévale et de son orientation vers la reconstitution historique médiévale et renaissance, les statuts, règlement intérieur et charte de la Fédération ont été modifiés et reformulés.

**Tous les sujets à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire ayant été traités, la Présidente déclare l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'association «Fédération Française Médiévale» close à 18H15 et invite les participants de l'Assemblée Générale Ordinaire à prendre place.**



## 4 - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA FÉDÉRATION

L'Assemblée Générale Ordinaire est accueillie par les cinq membres du Conseil d'Administration et fondateurs présents de l'association «Fédération Française Médiévale», qui adressent quelques mots de bienvenue aux participants.

La Présidente déclare l'Assemblée Générale Ordinaire ouverte à 18H30 et assumera la présidence de séance.

La Présidente passe alors aux différents points de l'ordre du jour.

### 4.1 – PRÉSENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

Préalablement au lancement de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Fédération Française Médiévale, tous les membres se présentent un à un, déclinant leurs noms, prénoms, situation géographique, associations dont ils sont membres (pour celles et ceux en association) et titres au sein de leurs associations.

## 5 - BILANS COMPTABLES DE LA FÉDÉRATION

Les bilans comptables de l'année 2012, provisoire 2013 et prévisionnel 2014 sont présentés par Monsieur Patrick VALLAT, Trésorier de la Fédération Française Médiévale.

### 5.1 – BILAN COMPTABLE 2012

Confère synthèse du compte-rendu d'Assemblée Générale Extraordinaire § 3.2.

### 5.2 – BILAN COMPTABLE PROVISoire 2013

Confère synthèse du compte-rendu d'Assemblée Générale Extraordinaire § 3.3.

### 5.3 – BILAN COMPTABLE PRÉVISIONNEL 2014

Au vu des résultats des exercices comptables 2012 et 2013, il a été annoncé aux membres présents une augmentation du coût des adhésions pour les catégories combattant et cavalier, en cadre associatif ; selon les explications avancées lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire § 3.4.

Tous les membres présents ont approuvé, à l'unanimité des voix, cette décision à l'issue d'un vote à main levée.

### 5.4 – RECHERCHE DE FONDS

Afin de rééquilibrer les comptes de la Fédération, il a été envisagé plusieurs possibilités pour trouver des fonds :

- vente de tee-shirts ou autres vêtements à l'effigie de la Fédération Française Médiévale & Renaissance,
- vente du magazine trimestriel de la Fédération aux personnes extérieures à l'association,
- organisation d'évènements fédéraux ouverts au public, avec entrées payantes.



## 6 - ASSURANCE DE LA FÉDÉRATION

### 6.1 – COUVERTURE D'ASSURANCE POUR LES INVITÉS DES ASSOCIATIONS FÉDÉRÉES

Suite à plusieurs demandes de présidents d'associations fédérées, quelle est la couverture d'assurance d'éventuels invités d'associations membres lors de manifestations médiévales ?

En premier lieu, la définition d'**Invité** est : une personne sympathisante de l'association, avec laquelle elle participera à un évènement médiéval – **en qualité de civil uniquement** – au côté de ladite association, sans en être membre adhérent.

Une association membre de la Fédération peut déclarer un **maximum de 2** invités par année d'adhésion. À cet égard, elle se verra remettre – à titre gracieux – une ou deux licences fédérales vierges de type «Civil», afin que son ou ses invités soit(ent) couvert(s) en Responsabilité Civile au cours de la manifestation à laquelle il(s) participera(ront).

Néanmoins, il est demandé à l'association membre de procéder à la régularisation de l'adhésion de cet invité au-delà de trois manifestations consécutives dans l'année, auprès de la Fédération Française Médiévale, qui remettra une licence définitive nominative pour le nouveau membre adhérent.

Il est de la responsabilité du président de l'association membre en question de respecter impérativement cette clause.

Dans le cas d'un invité ayant une activité à risque – combattant ou cavalier –, il devra obligatoirement être déclaré en tant que membre adhérent de l'association, auprès de la Fédération Française Médiévale.

Toute personne sympathisante, amie ou membre de la famille d'un membre d'une association fédérée, qui viendrait lui rendre visite sur son campement lors d'un rassemblement médiéval, sera considérée comme du public, et donc couverte en tant que tel en cas d'accident, selon les clauses générales du contrat d'assurance de la Fédération.

## 7 - RAPPORT MORAL DE LA FÉDÉRATION

Le rapport moral est présenté par les membres du Conseil d'Administration et fondateurs de la Fédération Française Médiévale.

### 7.1 – BILAN DE L'ANNÉE 2013

La Fédération Française Médiévale compte, à ce jour, 30 associations membres, dont 560 membres individuels, répartis sur 13 régions françaises.

La démarche fédérale commence à se diffuser parmi les reconstituteurs, sans pour cela être mal perçue comme lors du lancement de la Fédération.

### 7.2 – INVESTISSEMENT DES MEMBRES DANS LA FÉDÉRATION

Plusieurs membres s'investissent régulièrement dans la Fédération par l'organisation ou la co-organisation d'évènements médiévaux : stages de combat, tournois et rassemblements médiévaux et par leur participation active aux différents règlements et projets à venir, ainsi qu'à la rédaction du FFM Mag.



## 8 - ÉVOLUTION DE LA FÉDÉRATION

### 8.1 – TOURNOIS NATIONAUX DE COMBATS À PIED, ARCHERIE, ARBALESTRIE, CAVALERIE

La Fédération Française Médiévale a organisé de nouveaux tournois fédéraux lors des médiévales de Laroque, Comps-sur-Artuby et Crémieu. L'arbalèstrie fait désormais partie des disciplines classées. Ces tournois ont remporté un tel succès, qu'ils ont fait de nouveaux adeptes, y compris parmi les médiévistes non fédérés (pour exemple : l'affiliation du tournoi du Castelet par les Guerriers du Lendemain à la *Ligue nationale de combat médiéval en lice*).

Les règlements d'arbalèstrie et de cavalerie sont en phase d'achèvement et seront diffusés dès 2014. Le règlement d'artillerie et d'arquebuse est en cours d'élaboration et devrait être achevé pour l'année prochaine.

La Ligue de Combat Scénarisé va se mettre en place dès l'année prochaine sous le patronage de notre correspondant Jean-Luc HEITZ.

Quant au béhourd à pied, sujet «chaud» du moment, cette pratique reste totalement interdite au sein de la Fédération Française Médiévale. **Aucun des membres qui souhaiterait pratiquer cette discipline ne sera couvert par l'assurance fédérale en cas d'accident.**

### 8.2 – PROJETS EN COURS ET À VENIR DE LA FÉDÉRATION

Les stages - annoncés l'année dernière - de formations de «Maître de Lice» et de «Combat Scénarisé» sont reportés en 2014. Ces programmes sont conçus pour encadrer la pratique et l'organisation du combat en champ clos et du combat scénarisé.

De nouveaux stages de «combat médiéval» seront organisés pour les membres en 2014.

Deux grands rassemblements médiévaux de reconstitution historique sont en préparation pour 2014, dont un dans le Nord et un dans le Sud (à Aigues-Mortes du 02 au 04/05/2014). Plus amples détails seront mis en ligne prochainement sur le forum de la Fédération.

### 8.3 – PARTENARIATS D'ARTISANAT ET D'AUTEURS

Des partenariats d'artisanat, au nombre de 4 à ce jour, ont été conclus avec des artisans spécialisés dans la reconstitution médiévale ; ce qui a permis d'intégrer certains artisans à nos rassemblements pour une démarche plus historique.

De même, la Fédération a commencé à mettre en place des partenariats (2 pour commencer) avec des auteurs et historiens orientés sur l'histoire moyenâgeuse, toutes périodes confondues, afin d'avoir des référents à nos côtés lors de nos recherches.

## 9 - ADMINISTRATION DE LA FÉDÉRATION

### 9.1 – CHANGEMENT DE DÉNOMINATION DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE MÉDIÉVALE

Suite au changement de nom de l'association Fédération Française Médiévale par **Fédération Française Médiévale & Renaissance**, il a été procédé à deux votes à main levée, parmi les membres présents et représentés :

- Changement de nom de l'association : la décision a été approuvée à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.
- Proposition du nom Fédération Française Médiévale & Renaissance : vote favorable à la majorité des voix, moins une voix contre et trois abstentions.





La Fédération Française Médiévale devient donc la **Fédération Française Médiévale & Renaissance**.

## 9.2 – ÉLECTION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Trois ans s'étant écoulés, il a été procédé à l'élection d'un nouveau Conseil d'Administration parmi les membres adhérents de la Fédération Française Médiévale.

Trois membres sortants n'ont pas souhaité renouveler leurs mandats, tandis que les autres membres sortants se sont représentés aux postes qu'ils occupaient.

Cinq nouveaux membres ont souhaité s'investir dans le fonctionnement de la Fédération Française Médiévale et ont postulé à des postes de Correspondants au sein du Conseil d'Administration. À l'issue de la présentation de la liste des candidats postulants et des postes qu'ils souhaitaient occuper, il a été procédé à l'élection des nouveaux membres du Conseil d'Administration par un vote à main levée, parmi les membres présents et mandatés (pouvoirs joints en annexe).

Le nouveau Conseil d'Administration a été élu à la majorité des voix, moins une abstention pour les postes de Correspondants :

- Patricia MOURAREAU : Présidente.
- Gilles CARRIÈRE : Vice-Président – Correspondant Combat.
- Patrick VALLAT : Trésorier.
- Romana TADIOTTO : Secrétaire générale.
- Julien KASTELYN : Secrétaire adjoint région Ile de France – Correspondant Archerie.
- Jean-Luc HEITZ : Secrétaire adjoint région Est – Correspondant Combat Scénarisé.
- Jérôme DIMNET : Responsable Communication – Correspondant Arbalestrie.
- Thomas ROBARDET-CAFFIN : Correspondant Combat.
- Marcel CUTULLIC : Correspondant Armes à poudre.
- Michaël SADDE : Correspondant Cavalerie.
- Jean-Pierre DUPRAT : Correspondant Cavalerie.
- Dominique LUNEAU : Correspondant Combat «Dark Age».

**Les pouvoirs bancaires restent inchangés.**

## 10 - COMMUNICATION DE LA FÉDÉRATION

### 10.1 – FFM MAG

Le magazine de la Fédération – FFM Mag – compte déjà 5 numéros depuis deux ans ; néanmoins il est demandé à tous les membres un réel investissement pour participer à son élaboration. Aussi n'hésitez pas à proposer des sujets divers, qu'il s'agisse d'histoire médiévale ou de communication concernant vos compagnies.

Les membres du Conseil d'Administration ont envisagé de diffuser cette publication aux personnes et restituteurs extérieurs à la Fédération, à raison d'un abonnement annuel de quatre numéros, afin d'obtenir des fonds pour le fonctionnement de la Fédération Française Médiévale.

Cette proposition a été soumise à un vote à main levée des membres présents et représentés. À l'issue de ce vote, la majorité des voix est favorable à ce projet, contre une abstention.

### 10.2 – PAROLE AUX MEMBRES

Tous les sujets de l'ordre du jour ayant été traités, la parole a été donnée aux membres, afin qu'ils s'expriment sur les thèmes abordés ou de leur choix.

Plusieurs membres ont pris la parole afin de donner leurs avis sur différents sujets et de faire part de projets personnels et/ou associatifs.



## 11 - CONCLUSION

Le rapport moral du Conseil d'Administration a été soumis à l'Assemblée Générale pour approbation.  
Le rapport moral du Conseil d'Administration a été approuvé à la majorité des voix par l'Assemblée Générale, moins une abstention, par vote à main levée.

Le bilan comptable du Trésorier a été soumis à l'Assemblée Générale pour approbation.  
Le bilan comptable du Trésorier a été approuvé à la majorité des voix par l'Assemblée Générale Ordinaire, moins deux abstentions, par vote à main levée.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente lève la séance à 20H45.

~ \* ~ \* ~ \* ~

Patricia MOURAREAU  
Présidente

Gilles CARRIÈRE  
Vice-Président

Patrick VALLAT  
Trésorier

Romana TADIOTTO  
Secrétaire Générale